

Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR)

EDT: Engineering Digital Twins

Réunion de lancement

24/06/2026

Responsable de l'action :
Pierre PARADINAS

Chargée de Programmes et d'évaluations France 2030 :
Axelle CROISÉ

ANR et plan France 2030



Opérateur de l'État

Actions de recherche et d'enseignement supérieur

Direction Générale Déléguée à la Science
« Budget d'intervention »

Plan d'action et appels à projets internationaux



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'investissement**

Direction des Grands Programmes d'Investissement de
l'État (DGPIE)

Opérateur de l'État pour le plan France 2030 intégrant les Pias

Investir notamment dans la recherche et dans l'innovation

4

Programmes

1^{er} PIA (2010)
35 Mds €
22,5 Mds €

2^e PIA (2014)
12 Mds €
4,5 Mds €

3^e PIA (2017)
10 Mds €
2,85 Mds €

France 2030
54 Mds €
>10 Mds €



Pour en savoir plus : Data ANR



Bienvenue
sur **data anr**®

Explorez les données
de l'Agence nationale
de la recherche

[Accueil Data ANR — data anr](https://data.anr.fr)



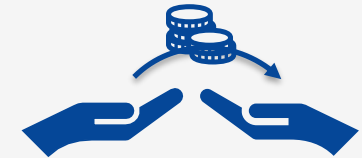
Chiffres clés



Indicateurs scientifiques



Partenariats



Cofinancements

Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche

Les PEPR visent à **construire ou consolider** un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une **transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et qui sont considérés comme prioritaires au niveau national ou européen**. L'action engage alors des PEPR afin d'accompagner cette transformation, qui peut être de différents types :

- **PEPR des stratégies nationales** : elle est déjà engagée avec des produits, services, usages et acteurs bien identifiés et l'Etat décide d'accompagner et de soutenir l'accélération de cette transformation en lançant **une stratégie nationale globale et coordonnée** (normative, financière, fiscale, etc.). Le PEPR doit alors permettre la levée de barrières ou de verrous scientifiques liés à cette stratégie ;
- **PEPR des stratégies d'exploration** elle commence à émerger et en est à ses débuts voire à ses prémices ; l'Etat décide alors **d'accompagner et de soutenir l'exploration du potentiel** de cette transformation en lançant un PEPR exploratoire ; celui-ci doit alors permettre la conduite d'une politique scientifique sur des domaines d'intérêts national et européen, aux retombées pouvant être multiples ;
- **PEPR des agences de programme** elle répond aux **priorités stratégiques** de l'Etat, qui engage des programmes spécifiques, proposés notamment par les agences de programmes

Sur les PEPR, **l'ANR est seul opérateur**.

Convention « dispositions communes » définissant les instances de gouvernance, processus d'évaluation, dispositions transverses, indicateurs...

Convention spécifique PEPR du 2 juin 2021 parue le 4 juin au Journal officiel + avenant du 14 août 2025 parue le 17 août pour les PEPR des agences de programme.

LE PEPR EDT

Vie des programmes France 2030

Sélection

Responsable d'action
Chargé.e de sélection



Contractualisation

Responsable d'action
Chargé.e de contractualisation



Suivi



Responsable d'action : **Pierre PARADINAS** (pierre.paradinas@anr.fr)
Chargée de suivi des PEPR des Agences de programme : **Axelle CROISÉ** (axelle.croise@anr.fr)

Modalités contractuelles

Documents de référence



Référence du Contrat Attributif d'Aide (CAA)

ANR-25-APJN-0001

Règlement financier

[À télécharger](#)

EDT



Agence de programme

Numérique

Etablissement Coordinateur

INRIA



Référence du projet

ANR-25-APJN-0001



Responsable du programme

Mme Sophie PROUST

Référent.e financier pour la collecte d'informations

À nous fournir



Dates de démarrage et de clôture

01/01/2026 → 31/12/2031



Montant de l'aide :
Echéancier :

17 000 000 €

Notification T0	T0+3 mois	T0+12 mois	T0+24 mois	T0+36 mois	T0+48 mois	T0+60 mois	Solde
1 275 000€	1 275 000€	2 550 000€	2 550 000€	2 550 000€	2 550 000€	2 550 000€	1 700 000€

1^e versement en date du : **27/03/2026**

Le versement à T0+3 mois est conditionné à transmission de l'annexe financière signée.

Le versement des avances est subordonné au bon avancement du Programme et conditionné par la fourniture des documents de suivi tels que définis aux Articles 6.3, 7 et 8.

Documents contractuels

Plan de gestion des données (article 8)

Politique de pilotage des données du programme

Transmis à l'ANR **sous 6 mois après signature du CAA (av. le 06/09/2026)**, mis à jour **à la date de fin de programme**

Modèle ANR ou autres modèles (outils disponibles sur <https://dmp.opidor.fr/>)

A téléverser sur @ppia
« transmettre un document »



Accord de consortium (article 6.3)

Transmis à l'ANR **sous 12 mois après signature du CAA (av. le 06/03/2027)**

Points à couvrir :

- la gouvernance ;
- la répartition des tâches, des moyens humains et financiers et des livrables ;
- le régime de publication / diffusion des résultats ;
- les modalités de valorisation des résultats obtenus au terme des recherches, et de partage de leur propriété intellectuelle ;
- la valorisation des outils et/ou produits pédagogiques numériques réalisés.

A téléverser sur @ppia
« transmettre un document »

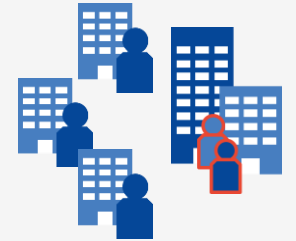


En absence de transmission des documents, les versements seront suspendus

Modalités de suivi

Suivi d'avancement

Réunions de suivi (art. 7.2)



À l'initiative du Responsable du programme :

- En présence des partenaires du programme
- Sont conviés le SGPI, le MESRE, le Coordinateur de la stratégie nationale d'accélération, le cas échéant, et l'ANR au moins un mois à l'avance

Comptes-rendus et supports de présentation à envoyer à l'ANR sous 15 jours ouvrés à compter de la fin de la réunion
Transmis par l'ANR au SGPI, au MESRE et au Coordinateur de la stratégie nationale d'accélération (le cas échéant)

Réunion de lancement
Aujourd'hui

Réunions d'avancement
Annuelles

Réunion de clôture
6 mois avant la date de clôture

Portail @PPIA

Terminologie :

Responsable du programme = directeur.rice de l'agence du programme

Responsable scientifique du programme = directeur.rice scientifique du programme

RFCI : Référent.e financier.e de la collecte d'information

RFAD : Référent.e financier.e et administratif.ve

PH : Personne habilitée, directeur-rice/président.e de l'Etablissement responsable du programme

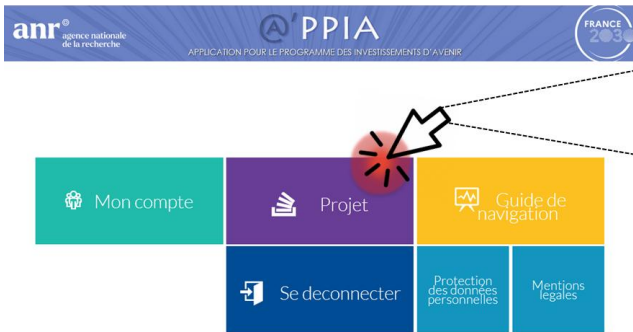
« brique projet » -> suivi du programme



Portail @PPIA

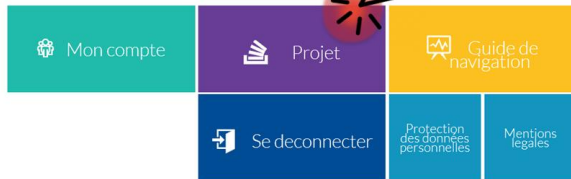
Accès via <https://suivipia.anr.fr/appia/>

Aide : <https://fichiers.numerique.gouv.fr/explorer/items/d2e4c51e-c2e5-46a0-82cf-b4d063b985ae>

A screenshot of the 'Information du projet' form within the @PPIA portal. The form is titled 'Information du projet' and includes several input fields for project details. The fields are organized into two columns. The left column contains: 'Acronyme', 'N° de convention du projet', 'ACTION', and 'Responsable de projet'. The right column contains: 'Région administrative', 'Établissement Coordinateur', and 'Alia alloué'. Below these columns is a section for 'Date Signature Convention Attributive d'Aide' and 'Espace action'. At the bottom, there is a section titled 'INFORMATIONS DU PROJET' with fields for 'OPS de projet' and 'Coordinateur de projet'. A horizontal navigation bar is visible above the form, containing tabs for 'Projet', 'Consortium et données financières', 'Documents Contractuels', 'Réallocations Budgétaires', 'Collecte d'informations', and 'Evaluation'. Below this bar, there are sub-tabs for 'Clôture Partielle', 'Clôture Finale', 'Audit', and 'Règlement Financier'.

Portail @PPIA – Transmettre un document

Accès via la plateforme @ppia, brique « Projet », onglet « transmettre un document »



Information du projet

anr[®] agence nationale de la recherche

@PPIA

APPLICATION POUR LE PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

FRANCE 2030

Information du projet

Acronyme :

N° de convention du projet :

ACTION :

Responsable de projet :

Région administrative :

Établissement Coordinateur :

Altre attendu :

Date Signature Convention Attributive d'Aide :

Exercice :

Projet Consortium et données financières Documents Contractuels Réallocations Budgétaires Collecte d'informations

Clôture Partielle Clôture Finale Audit Règlement Financier

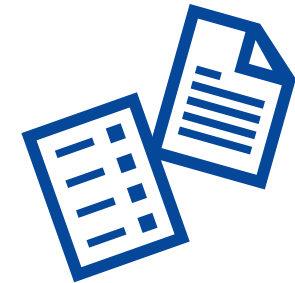
Transmettre un document

INFORMATION DU PROJET

OPS de projet :

Destinataire du projet :

Projet	Consortium et données financières	Documents Contractuels	Réallocations Budgétaires	Collecte d'informations	Evaluation
Clôture Partielle	Clôture Finale	Audit	Règlement Financier	Espace Collaboratif de Suivi	Transmettre un document

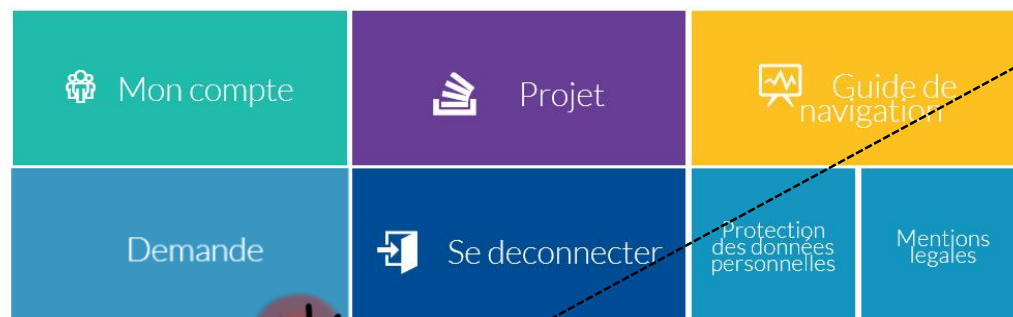


- Accord de consortium/avenant
- Convention de reversement
- Plan de gestion des données
- CR et support de présentation

Portail @PPIA – Gestion des modifications

Accès via la plateforme @ppia, brique « Demande » :

Aide : <https://fichiers.numerique.gouv.fr/explorer/items/d2e4c51e-c2e5-46a0-82cf-b4d063b985ae>



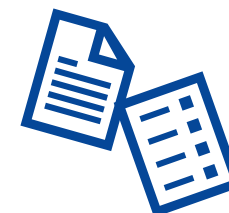
Nouvelle demande

Retour au menu principal

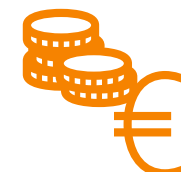
Liste des pièces à transmettre

Pour déposer une demande cliquer sur le bouton :

Nouvelle demande



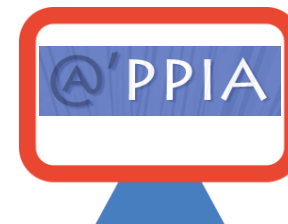
Modifications administratives



Modifications financières

Portail @PPIA – Gestion des modifications

Accès via la plateforme @ppia, brique « Demande »



Modifications administratives



- Changement du Responsable de programme
- Ajout/Suppression de partenaire
- Demande de prolongation
- Eligibilité des dépenses



Nouvelle demande

Retour au menu principal

Liste des pièces à transmettre

Portail @PPIA – Gestion des modifications

Accès via la plateforme @ppia, brique « Demande »



Modifications financières



A l'intérieur des postes de dépenses (équipement, personnel, fonctionnement)

→ Informer l'ANR via @ppia

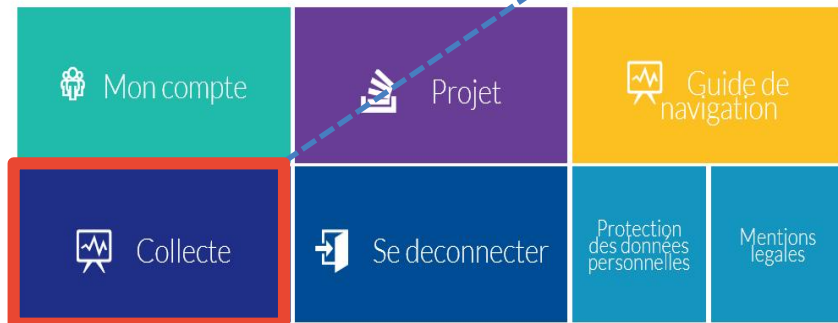
Entre les postes de dépenses :

- Cumul **< 30 % du montant total** de l'aide
→ Informer l'ANR via @ppia
- Cumul **> 30 % du montant total** de l'aide
→ Demande écrite de l'Établissement responsable du programme puis autorisation ou refus notifié par l'ANR à l'Établissement

Portail @PPIA – Collectes d'information

Se connecter dès réception du mail pour vérifier l'accès.
Vérifier les spams

**Merci de nous notifier tout
changement**



A screenshot of the ANR @PPIA web application. The header shows the ANR logo and 'agence nationale de la recherche'. Below is the 'ACACIA' logo and text: 'APPLICATION CONNEXE D'@PPIA POUR LA COLLECTE DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR'. A white box contains 'Collecte Annuelle XXXX 2021'. Below, a welcome message: 'Bienvenue XXXXXXXX XXXXXX sur votre espace projet : XXXX'. A red notice states: 'Clôture de la saisie le 05 AVRIL 2022 à 12H00'. A paragraph welcomes the user to the data collection platform for the action '« XXXX XXXXX XXXXX XXXXXXXXXX » (XXXX) du Programme Investissements d'Avenir'. It lists three volets: Volet 1 - Résumé co-financement, Volet 2 - Indicateurs, and Volet 3 - Éléments financiers. A section 'Responsable du Projet' lists four items: 1) Vous avez soumis le questionnaire Compte-Rendu Scientifique, 2) Liste des unités partenaires, 3) Thématiques du projet (classification ERC), and 4) Objectifs de Développement Durable (ODD).

Informations essentielles sur la collecte financière

Collectes d'informations annuelles

Chaque année civile, à compter de **2027** (sur l'année n-1) : collectées sur la période du **01/01/2026 au 31/12/2026** (puis du 1^{er} janvier au 31 décembre chaque année)

Email envoyé au **RFCI*** environ 6 semaines avant l'échéance

*Merci de vérifier les coordonnées du RFCI ainsi que le SIRET de l'établissement responsable du programme/partenaires

Sont à renseigner :

Relevés des dépenses (RD) globaux

- Données à renseigner directement sur la plateforme
- Le RFCI peut renseigner :
 - ☐ les données financières pour l'établissement responsable du programme et tous les partenaires (1 RD par établissement)
 - ☐ ou donner la main aux partenaires → rentrer les noms et adresses mail à jour des partenaires
- Après soumission, récupérer les fichiers PDF de tous les RD, les faire certifier/signer par l'établissement concerné, puis téléversement groupé par le RFCI sur la plateforme ac@cia au plus tard le **30 juin 2027**

→ **Validation finale** par le RFCI quand toutes les parties sont complétées (scientifique et financière)

Attention : la validation globale est déterminante pour la remontée des données de collecte à l'ANR

Informations essentielles sur la collecte scientifique

Collectes d'informations annuelles

Chaque année civile, à compter de **2027** (sur l'année n-1: collectées sur la période du **01/01/2026** au **31/12/2026** (puis du 1^{er} janvier au 31 décembre chaque année)

Email envoyé au **Responsable du programme** environ 6 semaines avant l'échéance

Sont à renseigner :

- résumé public, activités du programme année n-1 ;
- rapport qualitatif sur l'avancement du programme ;
- indicateurs de suivi ;
- liste des unités partenaires, les thématiques du programme (classification ERC), objectifs de développement durable (ODD); l'ANR transmet au SGPI et au MESRE

Le RFCI a possibilité de redonner la main au Responsable du programme s'il souhaite effectuer des modifications après avoir validé.

La validation des codes unités RSNR, des ODD et ERC sont déterminantes pour la validation du rapport de collecte

Les objectifs de développement durable (ODD)

Codes Odd

- ☐ Aucun
- ☐ Objectif 1 : Eradication de la pauvreté [i](#)
- ☐ Objectif 2 : Sécurité alimentaire et agriculture durable. [i](#)
- ☐ Objectif 3 : Santé et bien-être. [i](#)
- ☐ Objectif 4 : Éducation de qualité. [i](#)
- ☐ Objectif 5 : Égalité entre les femmes et les hommes. [i](#)
- ☐ Objectif 6 : Gestion durable de l'eau pour tous. [i](#)
- ☐ Objectif 7 : Énergies propres et d'un coût abordable. [i](#)
- ☐ Objectif 8 : Travail décent et croissance durable. [i](#)
- ☐ Objectif 9 : Infrastructures résilientes et innovation. [i](#)
- ☐ Objectif 10 : Réduction des inégalités. [i](#)
- ☐ Objectif 11 : Villes et communautés durables. [i](#)
- ☐ Objectif 12 : Consommation et production responsables. [i](#)
- ☒ Objectif 13 : Lutte contre les changements climatiques. [i](#)
- ☐ Objectif 14 : Vie aquatique marine. [i](#)
- ☐ Objectif 15 : Vie terrestre. [i](#)
- ☐ Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces. [i](#)
- ☐ Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs. [i](#)

Valider

Annuler

Les thématiques du programme

Codes ERC

* 1 code minimum, 3 maximum

LS - Life Sciences

LS01 - Molecules of Life: Biological Mechanisms, Structures and Functions: For all organisms: Molecular biology, biochemistry, structural biology, molecular biophysics, synthetic and chemical biology, drug design, innovative methods and modelling

LS02 - Integrative Biology: from Genes and Genomes to Systems: For all organisms: Genetics, epigenetics, genomics and other 'omics studies, bioinformatics, systems biology, genetic diseases, gene editing, innovative methods and modelling, 'omics for personalised medicine

LS03 - Cellular, Developmental and Regenerative Biology: For all organisms: Structure and function of the cell, cell-cell communication, embryogenesis, tissue differentiation, organogenesis, growth, development, evolution of development, organoids, stem cells, regeneration, therapeutic approaches

LS04 - Physiology in Health, Disease and Ageing: Organ and tissue physiology, comparative physiology, physiology of ageing, pathophysiology, inter-organ and tissue communication, endocrinology, nutrition, metabolism, interaction with the microbiome, non-communicable diseases including cancer (and except disorders of the nervous system and immunity-related diseases)

LS05 - Neuroscience and Disorders of the Nervous System: Nervous system development, homeostasis and ageing, nervous system function and dysfunction, systems neuroscience and modelling, biological basis of cognitive processes and of behaviour, neurological and mental disorders

☐ LS05_01 - Neuronal cells

☐ LS05_02 - Glial cells and neuronal-glial communication

☐ LS05_03 - Neural development and related disorders

☐ LS05_04 - Neural stem cells

☐ LS05_05 - Neural networks and plasticity

☐ LS05_06 - Neurovascular biology and blood-brain barrier

☐ LS05_07 - Sensory systems, sensation and perception, including pain

☒ LS05_08 - Neural basis of behaviour

☐ LS05_09 - Neural basis of cognition

☐ LS05_10 - Ageing of the nervous system

☐ LS05_11 - Neurological and neurodegenerative disorders

☐ LS05_12 - Mental disorders

☐ LS05_13 - Nervous system injuries and trauma, stroke

☐ LS05_14 - Repair and regeneration of the nervous system

☐ LS05_15 - Neuroimmunology, neuroinflammation

☐ LS05_16 - Systems and computational neuroscience

☐ LS05_17 - Imaging in neuroscience

☐ LS05_18 - Innovative methods and tools for neuroscience

LS06 - Immunity, Infection and Immunotherapy: The immune system, related disorders and their mechanisms, biology of infectious agents and infection, biological basis of prevention and treatment of infectious diseases, innovative immunological tools and approaches, including therapies

LS07 - Prevention, Diagnosis and Treatment of Human Diseases: Medical technologies and tools for prevention, diagnosis and treatment of human diseases, therapeutic approaches and interventions, pharmacology, preventative medicine, epidemiology and public health, digital medicine

LS08 - Environmental Biology, Ecology and Evolution: For all organisms: Ecology, biodiversity, environmental change, evolutionary biology, behavioural ecology, microbial ecology, marine biology, ecophysiology, theoretical developments and modelling

LS09 - Biotechnology and Biosystems Engineering: Biotechnology using all organisms, biotechnology for environment and food applications, applied plant and animal sciences, bioengineering and synthetic biology, biomass and biofuels, biohazards

PE - Physical Sciences and Engineering

SH - Social Sciences and Humanities

Valider

Annuler

Indicateurs

Outils permettant à l'Etat d'apprécier, par des données quantitatives, l'impact de son investissement en termes de :

- **Production** (articles)
- **Formation** par et pour la recherche (Thèse, Post-doc)
- **Valorisation** (diffusion, dépôts de brevets etc...)



OBJECTIFS

- Suivre le programme et les projets
- Produire des bilans annuels à l'échelle de France 2030

UTILITÉ

- Apprécier la progression des programmes et des projets, l'atteinte des objectifs visés
- Analyser les programmes dans leurs réalisations (évaluations *in itinere*)
- Justifier la pertinence de l'investissement

Indicateurs communs France 2030 et PEPR

Aide : <https://fichiers.numerique.gouv.fr/explorer/items/d2e4c51e-c2e5-46a0-82cf-b4d063b985ae>

Production scientifique
(publications avec mention du financement France 2030...)

→ Collectées par l'ANR (non déclaratif). Seules les publications déposées sur HAL avec **EOTP du programme** seront comptabilisées

Propriété intellectuelle (brevets, jeux de données, logiciels)

Production technologique
(recensement, TRL...)

Ressources Humaines et formation
(personnes mobilisées et formées)

Programme de (pré)maturation
(nombre)

Financements additionnels

Communication France 2030

Science ouverte et communication (art. 9)

Obligations contractuelles – Science ouverte

Publications disponibles en **libre accès** sous licence Creative Commons CC-BY*

Texte intégral à déposer dans l'archive ouverte [HAL](#) au plus tard à date de publication

Mentions obligatoires conformes aux modalités présentées ci-dessous

Nouveau portail : **HAL-ANR** <https://anr.hal.science/>



* Ressources à consulter: [Ouvrir la Science - Bibliothèque de la science ouverte](#); [F.A.Q Publications scientifiques](#) de l'ANR

Modalités de communication

Mentions obligatoires

- Référence du programme ANR-25-APJN-0001
- Mention du plan France 2030
- Logo France 2030 sur les communications visuelles :

https://www.gouvernement.fr/upload/media/organization/0001/01/sites_default/files_contenu_piece-jointe_2022_03_logos_france2030.zip



Exemple : « Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-25-APJN-0001 ».

Mise en lumière des programmes et projets France 2030

L'ANR souhaite mettre en avant les programmes et projets France 2030 et en particulier les :

- **Avancées majeures** (découvertes, résultats, études cliniques, brevets, création de start-up)
- **Événements importants** (colloques, conférences, lancements grand public, inaugurations)
- **Prix, médailles** obtenus par les équipes ou porteurs
- **Publications majeures** (revues internationales à comité de lecture, lien HAL)
- **Interventions** dans les médias (ITW, articles, reportages TV, émissions de radio)
- **Nouveaux partenariats** (internationaux, locaux, industriels, publics...)

Nous envoyer :

- Les **liens internet**
- Les **informations pratiques** d'accès à l'événement (lieu, date, modalités d'inscription,...)
- Les **éléments de langage** (texte ou communiqué de presse)

Sous condition d'une sélection par la direction de la communication de l'ANR

Evaluation et Audit

Evaluations et Audit

Revue de programme biennales (art. 7.2.4)



- Etablissement responsable du Programme fait appel à un comité scientifique indépendant
 - Mise en œuvre du programme : exécution budgétaire, l'avancement des opérations, respect du planning
 - Le responsable du Programme transmet à l'ANR les avis dudit comité
- L'ANR, le SGPI, le MESRE et, le cas échéant, le Coordinateur de la stratégie nationale (le cas échéant) d'accélération peuvent organiser des revues du Programme

Evaluation *in itinere* et *ex-post* de tous les PEPR (art. 7.3)

- Evaluation socioéconomique et technique
- Audition possible du programme s'il fait partie de l'échantillon représentatif

Audit

Audit financier possible de l'Etablissement responsable du programme/des Etablissements partenaires durant toute la durée du programme et jusqu'à 2 ans après la fin du programme

→ Garder les justificatifs de dépenses

Merci de votre attention



pierre.paradinas@anr.fr

axelle.croise@anr.fr

PEPR-AgenceProgramme@anr.fr